

Fédération Syndicale Unitaire Lozère

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE

Tél: 04 66 49 15 90 - Courriel : fsu48@fsu.fr - Site : <http://fsu48.fsu.fr/>

Le temps de la rupture... et de la mobilisation est arrivé !

Comme nous pouvions l'écrire avec inquiétude dans notre dernier éditorial (POUR48 n°145 du 17 mai 2017) intitulé « Et maintenant... quel devenir pour la Fonction publique et les services publics ? », le contexte national et local en cette fin d'été confirme ce même sentiment mais aussi la rupture provoquée par le tournant idéologique du nouveau pouvoir.

En effet, les mois de juillet et août ont permis au nouveau gouvernement de s'attaquer à la Fonction publique et ses différents agents pour commencer la mise en œuvre d'une vraie politique libérale d'austérité.

Les coups sont alors tombés très drus pour tous les fonctionnaires : gel de la valeur du point d'indice, volonté de retarder la mise en œuvre des revalorisations salariales (certes encore trop faibles) du PPCR, retour du jour de carence, prévision de la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires (dont 70 000 dans la Fonction publique territoriale).

Avec le choix réalisé de mettre à mal des catégories sociales les plus défavorisées (hausse de la CSG qui, contrairement aux annonces, ne sera pas compensée pour les premiers mois de l'année 2018, suppression de 150 000 emplois aidés, suppression d'une partie des APL pour les étudiants...) et de soutenir les plus aisés (volonté de suppression de l'ISF) **ce gouvernement à très clairement choisi le camp de ceux pour lesquels il va œuvrer durant les cinq prochaines années.**

Cette « rupture » devient déjà inacceptable d'autant plus qu'elle est associée à une négation du dialogue social et du dialogue parlementaire.

Dans notre système démocratique,

la légitimité des décisions gouvernementales ne repose pas uniquement sur les résultats des élections. Les contre-pouvoirs sont nécessaires au bon exercice démocratique. Parmi ces contre-pouvoirs, l'opposition parlementaire mais aussi les organisations syndicales représentatives des salariés doivent pouvoir jouer leurs rôles. La mise en œuvre du projet Macron abuse de l'autoritarisme présidentiel dans de nombreux domaines. Les simulacres de contacts (cependant toujours très médiatisés) entre la ministre du Travail, le premier ministre et les différentes organisations syndicales, dans le cadre de la préparation des **cinq ordonnances de la Loi Travail XXL**, en sont l'exemple le plus parfait. Le contenu de ces ordonnances était espéré par le patronat. **Le gouvernement n'a pas déçu ces espoirs patronaux.**

Pour la FSU, il devient donc maintenant urgent de **construire un mouvement social d'ampleur** pour contrer les différentes étapes de mise en œuvre d'un projet de société ultra libéral porté par un gouvernement qui envisage le chacun pour soi, la précarisation pour tous, la casse des services publics et de la Fonction publique comme ligne d'horizon. **La première étape sera la journée nationale d'action du mardi 12 septembre** (la FSU a déposé un préavis de grève nationale pour cette journée pour laquelle vous trouverez la modalité d'action départementale en page 3). Cette journée doit être l'amorce de construction d'un front social le plus large possible pour faire face aux échéances à venir : la réforme de la Sécurité sociale visant à casser ce bastion des solidarités sociales et intergénérationnelles pour le livrer aux appétits des marchés financiers, la perspective

Dispensé de timbrage
MENDE CT

P

PRESSÉ
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

DEPOSE LE 6/09/2017



SOMMAIRE

- P 2 Brèves de l'été**
- P 3 Action du 12 Septembre**
- P 4 Organisation de la FSU48**

d'une nouvelle contre-réforme des retraités, la volonté de filtrer les inscriptions d'étudiants dans les universités, la casse du baccalauréat, la mise à mal des services publics **sont autant de sujets pour lesquels l'engagement collectif syndical le plus unitaire possible devra être particulièrement fort pour organiser la lutte.**

D'ores et déjà, dans le cadre de la réunion des fédérations de fonctionnaires, la FSU a proposé une journée d'action intersyndicale début octobre lors du rendez-vous salarial. Ce sera une nouvelle étape dans la construction du mouvement social.

Hervé Fumel

Brèves de l'été

La rentrée remet sur le devant de la scène les préoccupations d'emploi, de conditions de travail, de pouvoir d'achat, de santé, de logement, de retraite... Les annonces et décisions prises par le gouvernement durant l'été sont guidées par l'austérité mettant ainsi à mal les solidarités, s'attaquant brutalement aux droits sociaux : nouvelle réduction des dépenses publiques, suppressions de contrats aidés, baisse des APL, multiplication inacceptable de mesures concernant les agents publics, réforme du Code du travail sans réel débat démocratique...

La rentrée scolaire ne se présente pas non plus sous de meilleurs auspices : entre le devenir des personnes en contrats aidés et leurs missions laissées vacantes, un discours rétrograde du Ministre sur l'éducation (comme par exemple sur la lecture) des décisions précipitées qui s'appliquent à moyens constants, par redéploiement, et risquent d'accentuer les inégalités sur le territoire... Pour la FSU, il est impératif de mettre en œuvre un projet éducatif ayant pour objectif la réussite de tous les jeunes de l'école maternelle à l'enseignement supérieur. Il est pour cela urgent de conforter le service public d'éducation.

Vous avez fermé la télé, la radio, passé vos vacances au fond d'une grotte, qu'à cela ne tienne voici un petit pot pourri des décisions estivales du gouvernement :

Mesures salariales

Le rendez-vous salarial aura lieu à la mi-octobre. Il intégrera différents sujets : compensation Csg, Gipa... la FSU y ajoutera bien sur la question de la valeur du point d'indice !

gel du point d'indice : le retour sur décision unilatérale du gouvernement (pour rappel il était déjà resté gelé de 2010 à 2016 !).

PPCR : l'administration travaille sur une hypothèse pour **décaler les mesures d'un an** à compter de janvier 2018. La FSU a fait savoir son opposition à cette modification du calendrier, constatant qu'il s'agissait bien d'une remise en cause de la parole de l'Etat, et rappelant aussi que l'étalement était déjà trop important dans PPCR.

Hausse de la CSG : un groupe de travail avec les organisations syndicales est prévu début septembre, pour discuter de la possible compensation de cette hausse sans garantie d'amélioration du pouvoir d'achat

GIPA : là encore toujours plus tard, le décret d'application n'étant toujours pas paru à ce jour.

Rétablissement de la journée de carence dans la fonction publique au prétexte de l'alignement du public sur le privé : pour la FSU « Aucun jour de carence » ni dans le privé, ni dans le public. Réduire les inégalités n'est donc pas une affaire d'alignement sur les conditions les plus défavorables. Il faut au contraire protéger mieux les salariés du privé qui sont les moins bien couverts. Le sens de l'Histoire, c'est améliorer l'accès au droit à la santé de toutes et tous, pas le dégrader. Le délai de carence conduit à une dégradation plus avancée de l'état de santé du salarié concerné.

Emplois

Contrats aidés : Le premier ministre a déclaré le jeudi 24 août qu'au final le nombre total de contrats aidés réalisés sur l'année 2017 devrait s'établir à 320 000. Cela reste bien en-deçà des 479 000 contrats aidés en 2016 (chiffre Cour des Comptes).

En dépit d'une priorité donnée à l'Education nationale, le volume de contrats aidés est fixé à 50 000 pour la rentrée scolaire 2017, soit 23 157 contrats en moins par rapport à la fin de l'année dernière.

Loi travail : Cette réforme du code du travail, suite de la loi Macron 1 que nous avons combattu sous l'ère Hollande dénature le CDI et fragilise les salariés. La FSU partage les inquiétudes et préoccupations des organisations qui condamnent les remises en cause des droits sociaux des salariés que cette réforme génère sous couvert de flexibilité et d'adaptabilité du marché du travail. Elle s'associe à l'indignation des salariés du secteur privé en lutte pour obtenir un code du travail protecteur et des créations d'emplois de qualité.

Enseignement

Rythmes scolaires modification dérogatoire à minima qui tend à une plus autonomie, au dépend d'un nécessaire cadre national

Evaluations le retour en CP et 6ème

Détricotage Plus de Maitres que de Classe en primaire

Réforme de la réforme du collège : mise en œuvre d'une autonomie encore plus grande... et à moyens constants. Ou l'autonomie comme moyens de mise en concurrence des collèges.

Réforme du Bac en projet : Dans sa conférence de presse du 29 août, JM Blanquer a annoncé l'ouverture d'une concertation « profonde » sur le bac en octobre et la nomination de 2 conseillers sur la question.. Moins d'épreuves terminales, plus de contrôle continu... au final, une mise à mal du premier grade universitaire national au profit d'un diplôme de fin d'études secondaires automatisé. Toujours dans les perspectives ministérielles : adaptation des programmes et de l'organisation des enseignements si besoin.

Enseignement supérieur :

En parallèle, la ministre de l'enseignement supérieur a annoncé une réforme des affectations postbac et une réflexion sur la définition de prérequis pour l'entrée à l'université. Très clairement, on se situe dans l'établissement de profils d'étudiant articulé à une forme de sélection sur dossier, dans un contexte de pénurie de places en fac. La ministre de l'enseignement supérieur a d'ailleurs qualifié cette future réforme, de réforme d'ampleur le 23 août dernier et se défend de vouloir instaurer une « sélection brutale »... Elle parle de pragmatisme. En conclusion, ce qui se profile est une inversion des principes communément établis, ce sont les formations du sup qui choisiront leurs étudiants et non le contraire.

Et pour ceux qui douteraient encore des choix gouvernementaux, diminution des APL pour les étudiants...



Ensemble pour l'avenir



Ordonnance et Loi Travail XXL :

***la casse du Code du travail
n'est pas la solution
pour lutter contre le chômage !***

Le Président de la République annonçait vouloir faire de la politique autrement pour lutter contre le chômage de masse touchant 9,5 % de la population active.

Héritier des pires idées de la droite libérale, il a choisi de passer par l'autoritarisme et la dénégation des pouvoirs du Parlement, par la non négociation avec les syndicats des salariés pour détruire les protections salariales du Code du Travail, contourner le dialogue social et imposer un projet libéral de société reposant sur les projets à venir de casse de la Sécurité sociale et d'une nouvelle contre-réforme des retraites.

La politique d'austérité généralisée mise en place (gel de la valeur du point d'indice de tous les fonctionnaires, hausse du taux de CSG, attaques des services publics, abaissement des APL...) fixe comme seule ligne d'horizon la précarisation de tous les employés et ouvriers, faisant payer aux plus défavorisés la rente financière bénéficiant aux plus favorisés.

Les organisations syndicales de la Lozère CGT, FSU, Solidaires, CGC La Poste... appellent les salariés, les jeunes et les retraités à manifester leur mécontentement lors de la journée nationale d'action du 12 septembre 2017, point d'étape déterminant dans la construction d'un rapport de force ayant pour objectif de construire une autre réforme du Code du Travail, plus protectrice pour tous les salariés, une autre politique sociale et un projet de société progressiste garants de la protection renforcée de tous.

Mardi 12 septembre 2017

Rassemblement

Place du Foirail Mende 17h30

LA FSU dans le département

Tel : 04 66 49 15 90

Mail: fsu48@fsu.fr

Web: <http://fsu48.fsu.fr/>

Secrétariat Départemental :

Nathalie PERRET (SNUIPP)	06 42 11 56 99
Hervé FUMEL (SNES)	06 76 62 32 90
Stéphane BARNINI (SNETAP)	06 69 11 10 03
François ROBIN (SNEP)	06 49 62 45 36
Isabelle VOLLE (SNES)	06 85 36 66 93

Trésorerie :

Les syndicats nationaux organisés sur le département :

SNUIPP (1 ^{er} degré)	Nathalie PERRET	snu48@snuipp.fr
SNEP (EPS)	François ROBIN	fr_robin48@yahoo.fr
SNES (2 ^{ème} degré)	Clémence GOURET Mélanie AZAIS	sneslozere@gmail.com
SNUEP (Enseignement Pro)	Laurent CALMELS	laurent.calmels@ac-montpellier.fr
SNETAP (Enseignement Agri)	Stéphane BARNINI et Joël PITT	stephane.barnini@educagri.fr joel.pitt@educagri.fr
SNE (Environnement)		sne-fsu.pnc@cevennes-parcnational.fr
SNUTEFI (Service public de l'Emploi, du Travail et de la Formation Professionnelle)		robert.parayre@direccte.gouv.fr
SNUITAM (Syndicat des Territoires de l'Agriculture et la Mer)		e.amautou-pages-ddcsp-snuitam-fsu@lozere.gouv.fr

Les syndicats nationaux organisés au niveau académique :

SNASUB (Agents administratifs)	Conception SERRANO	conchita.serrano@ac-montpellier.fr
SNUAS-FP (Assistants Sociales)	Fabienne GINISTY	fabienne.ginisty@ac-montpellier.fr
SNUTER (Territoriale)	Anne AMIGUES	anne.amigues@cg11.fr
SNICS (Infirmière)	Sandie CARIAT	s.cariat@yahoo.fr

Pour fonctionner la FSU-48 dispose de décharges de service (en plus de décharges obtenues au titre des syndicats nationaux)

La répartition nationale attribuée à notre département 0.625 emploi (ETP) au titre de la FSU.

BARNINI Stéphane	3,5 H	FSU	soit	0,194 emploi
FUMEL Hervé	2,35 H	FSU	soit	0,144 emploi
VOLLE Isabelle	1 H	FSU	soit	0,056 emploi
PERRET Nathalie	3,5 H	FSU	soit	0,130 emploi
ROBIN François	2 H	FSU	soit	0,100 emploi



SE SYNDIQUER DES LE DEBUT DE L'ANNEE :

Un acte syndical, un geste collectif

qui ne coûte qu'un tiers de la cotisation grâce au crédit d'impôt déductible si vous êtes imposable ou remboursé si vous ne payez pas d'impôt sur le revenu

AGIR pour valoriser nos missions, pour défendre nos professions : un impératif.

Les seuls moyens financiers de nos organisations sont nos cotisations. Si l'institution accorde quelques décharges horaires **dont le volume dépend du résultat aux élections professionnelles**, tous les frais de fonctionnement (matériels, communications, locaux, personnels de secrétariat et d'entretien des locaux au niveau national et académique, déplacements, organisations de réunions, de manifestations etc...) sont financés par nos cotisations.

Sans cotisation, pas de syndicat... sans militants, pas de syndicat...

sans action, pas de syndicat...

SANS SYNDICAT : ???